

Bucarest, le 10 juin 2019

À l'attention de Monsieur Jean BIZET
President de la Commission des Affaires européennes
Sénat de la République Française

Monsieur le President,

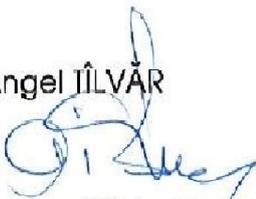
Votre courrier du 19 avril dernier nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Ainsi que vous le savez, l'agenda de la prochaine réunion de la COSAC a été finalisée et soumise à l'approbation de la Troïka il y a bien longtemps.

Néanmoins, nous partageons vos préoccupations au sujet de la pérennisation du volontariat et du bénévolat, particulièrement dans le cadre des missions de sécurité civile.

En conséquence, nous avons décidé d'aborder ce sujet à la fin de la réunion, le 25 juin prochain, au titre des remarques de clôture, et d'y consacrer le temps nécessaire afin de sensibiliser tout le monde à l'importance de ce problème.

Bien naturellement, nous demeurons disponibles pour en discuter et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Angel TÎLVĂR


Chair of European Affairs Committee

Chamber of Deputies

Gabriela CRETU


Chair of European Affairs Committee

Senate